

Saint-Etienne de Mours

BULLETIN MUNICIPAL N°22



Le mot du maire



Mes meilleurs vœux à chacun d'entre vous

En 2022 nous avons dû nous adapter pour faire face à la crise de l'énergie, au retour de la guerre sur notre continent, à la sécheresse et à la présence de la COVID.

Des traces de ces événements marquent notre commune, retards de chantier, dépenses supplémentaires, mesures particulières de surveillance de notre réseau d'eau, mesures de prévention contre les incendies, etc.

2023 démarre et doit mettre de la lumière sur notre devenir.

Notre salle des fêtes va enfin redevenir disponible, notre nouvelle mairie va devenir opérationnelle.

Après avoir traité les problèmes techniques, les problèmes de calendrier, les problèmes juridiques, les entreprises travaillent d'arra-

che-pied et la livraison dans le premier semestre ne fait aucun doute.

Le traitement de nos déchets va évoluer, cela va changer nos habitudes. Nous devons être actifs pour réduire leur volume, pour améliorer leur qualité et pour stabiliser leur coût. C'est le devoir de chacun d'entre nous.

Nos associations ont souffert des deux années passées, soyons actifs, soyons moteurs c'est nous qui les portons et ce sont elles qui nous fédèrent. Ne soyons pas égoïstes, partageons nos passions et notre temps.

Au nom de votre conseil municipal, de nos employés municipaux je vous adresse nos meilleurs vœux pour 2023.

Bonne année 2023, je suis et je reste avec le conseil municipal à votre disposition.

M. FEL

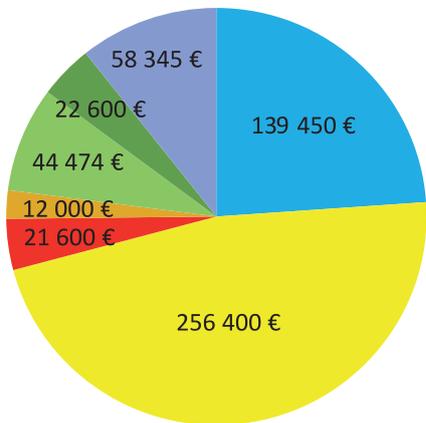


Vie municipale

BUDGET

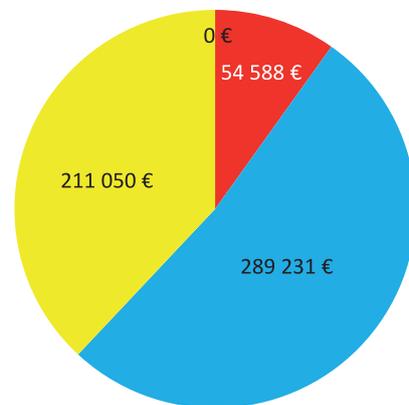
554 869 €

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



- Charges de fonctionnement
- Frais de personnel et charges sociales
- Charges financières (intérêts frais)
- Dépenses imprévues
- Virement à la section investissement et amortissement
- Attribution de compensation comcom
- Autres charges de gestion

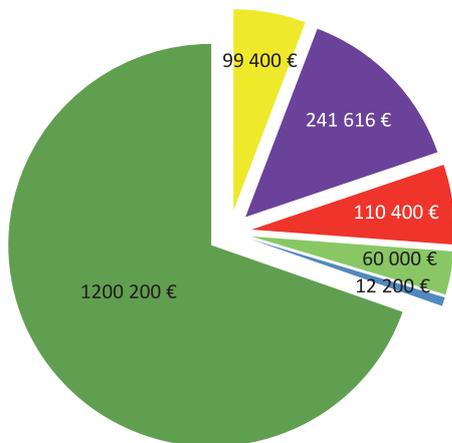
RECETTES DE FONCTIONNEMENT



- Produit des services
- Impôts et taxes
- Dotation de l'Etat

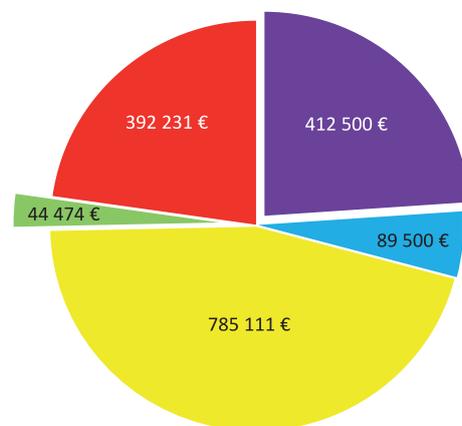
1 723 816 €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



- Voirie réseau travaux divers
- solde d'exécution
- Emprunts (remboursement capital)
- Acquisition Terrain études
- Dépenses imprévues
- Salle polyvalente ancienne école

RECETTES D'INVESTISSEMENT



- Subventions participations
- Remboursement TVA
- Emprunt
- Virement section de fonctionnement amortissement
- Excédent de fonctionnement

Vie municipale

TRAVAUX - VOIRIE

Le point à temps constitue comme chaque année une nécessité pour entretenir nos routes et nos chemins communaux.

Comme en 2021, une « opération élagage » sera mise en œuvre en 2023, notamment sur les villages du Vigier, de Brocousse et de la Rougie-Ferrière.

L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF EN 2023

Coté assainissement collectif, après plus de quarante ans de bons et loyaux services, la station de traitement des eaux usées va être reconstruite. Ce chantier d'une durée de 2,5 ans débutera fin 2023. D'ici-là, les études définissant dans le détail la nouvelle installation seront réalisées, l'appel d'offre lancé et les entreprises chargées des travaux désignées.

Cette nouvelle station mettra en œuvre les technologies les plus récentes et assurera des traitements complémentaires destinés à rendre les eaux de sortie utilisables pour l'arrosage et l'irrigation.

L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Station de traitement de l'eau potable

La station de traitement de l'eau de Longuecamps va voir la mise en service d'une nouvelle installation de filtration et de minéralisation de l'eau potable pour notre commune. C'est l'aboutissement de deux ans d'étude, de travaux et 800 000 euros d'investissement.

Remplacement de conduites d'eau anciennes

De Lascroux à la Rougie, la conduite d'alimentation en eau de Saint-Etienne, datant des années 70, sera remplacée et suivra la route départementale. C'est un chantier difficile de par la nature des sols et la pression importante de cette conduite. Ce chantier perturbera les riverains de la Planche du Souq et des villages du moulin de Verdier, de Lasfargue et de Lascroux. Nous profiterons du chantier pour effacer les réseaux aériens électriques et téléphoniques de ces villages.

C'est 2050 mètres de conduite renouvelée dont 1600 mètres en fonte à haute pression.

C'est aussi 380 000 euros d'investissement.



Les agents techniques municipaux, Antoine CONTENSOU et Gilbert LACIÈRE

ZONE 30

Nous poursuivons l'action municipale démarrée l'année dernière en installant de nouveaux panneaux de signalisation.

1. Des panneaux zone 30 et fin de zone 30



Nous rappelons que les véhicules ont la priorité mais **les piétons peuvent traverser partout. Pas de passages pour piétons.** En zone 30 il est plus facile pour le piéton de traverser et plus facile pour l'automobiliste de s'arrêter.

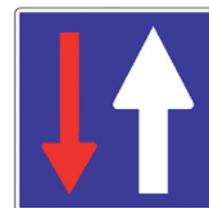
2. Un ralentisseur de vitesse avec signalisation sera mis en place dans le bas de la côte de Dèzes.



3. Des panneaux « Cédez le passage à la circulation »



Cédez le passage à la circulation venant en sens inverse.



Vous êtes prioritaire par rapport à la circulation venant en sens inverse.

À un passage étroit où le croisement est difficile, l'autorité compétente peut attribuer la priorité à un sens de circulation. Cette prescription est portée à la connaissance des usagers par les panneaux décrits ci-dessus.

Vie municipale

LES CRUES DE L'ARCAMBE - TRAVAUX ET PRÉVENTION DES INONDATIONS

Une nouvelle tranche de travaux va démarrer sur le ruisseau du pont rouge entre le pont rouge et la voie ferrée.

Ces travaux, continuité de ceux réalisés en amont du pont rouge, ont pour objectifs la « renaturation » du cours d'eau, le traitement de l'espèce envahissante (renouée du Japon) et le confortement de la digue du lotissement d'Armand. Ces travaux doivent débuter à l'automne 2023.

Les communes de Maurs et Saint-Etienne-de-Maurs, assistées par le Syndicat mixte du bassin Célé - Lot médian prennent à

bras le corps la problématique des inondations par les crues de l'Arcambe.

Après les premiers travaux réalisés en 2018 en amont de la RN 122, d'importants projets se concrétisent sur le secteur aval, au droit de la cité Armand. Jeudi 24 novembre 2022, les représentants des communes de Maurs et Saint-Etienne-de-Maurs se sont réunis avec le Syndicat mixte Célé - Lot médian pour s'organiser dans la gestion des risques. Une convention relative à l'entretien et l'exploitation de la station de mesure installée en mai dernier sur le pont de la cité Armand, a été signée entre ces trois partenaires. Cette station mesure le niveau d'eau de l'Arcambe et la pluviométrie. Les données sont enregistrées et transmises en temps réel. Cela permet aux communes et au Syndicat de surveiller à distance le cours d'eau et d'agir en conséquence, ainsi que, dans un second temps, d'analyser la dynamique des crues pour mieux les anticiper. Cette station sera exploitée dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde (consultable en mairie) qui prévoit la procédure de mise en sûreté de la population en cas de risque majeur ; et dans le cadre de la gestion du futur système d'enclauement de la cité Armand.



Syndicat du bassin
Célé - Lot médian



LE MOUSTIQUE TIGRE PRÉSENT SUR NOTRE COMMUNE

Présent depuis 2012 en Auvergne-Rhône-Alpes, le moustique tigre s'est installé progressivement, dans 10 des 12 départements de la région (Ain, Ardèche, Drôme, Isère, Loire, Puy-de-Dôme, Rhône, Savoie, Haute-Savoie et récemment le Cantal : **Saint-Constant, Maurs et Saint-Etienne de Maurs**). Seuls les départements de l'Allier et de la Haute-Loire restent peu impactés avec des détections ponctuelles de présence. La femelle pond ses œufs sur les parois asséchées de petits récipients de toute forme. Une fois remplis d'eau, les œufs se développent en 1 semaine environ, ce qui explique la diffusion rapide de ce moustique.

Adoptons les bonnes pratiques, pas le moustique !

SE PROTÉGER DU MOUSTIQUE TIGRE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS ET DE CHACUN



LE SAVIEZ-VOUS ?



IL VIT DANS UN RAYON DE 150 M



IL EST PLUS PETIT QU'UNE PIÈCE DE 1 CENTIME D'€ (5 mm)



IL EST RAYÉ NOIR ET BLANC



IL CRÉE DES NUISANCES AU QUOTIDIEN



LA FEMELLE PEUT PONDRE JUSQU'À 200 OEUFS



IL PEUT TRANSMETTRE la dengue, le chikungunya ou le zika dans certaines conditions

Comment agir chez vous et dans votre quartier ?

1 CHEZ VOUS, APRÈS LA PLUIE ET AVANT UNE ABSENCE

RANGÉZ OU VIDEZ LES CONTENANTS OÙ L'EAU PEUT S'ACCUMULER

- ✓ coupelle, seau, arrosoir, brouette
- ✓ jouet d'enfants, gamelle pour animaux
- ✓ terrasse sur plots, pied de parasol

ENTRETIENEZ VOS PISCINES



GÉREZ LES EAUX DE PLUIE

- ✓ vérifiez l'écoulement des gouttières
- ✓ couvrez les récupérateurs d'eau de pluie
- ✓ entretenez votre pompe de relevage

2 AUTOUR DE VOUS, SENSIBILISEZ VOS VOISINS ET PROCHES

C'est l'action collective qui rendra vos gestes encore plus efficaces !

C'est quelques minutes seulement par semaine, entre avril et octobre !

INFOS PRATIQUES

HORAIRE D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

- lundi de 8h à 12h30
- mardi et jeudi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h
- Mercredi de 8h à 12h
- Vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 16h

Tél. 04 71 49 04 03

Mail : mairie-st-etienne@orange.fr

Site : saint-etienne-de-maurs.fr

Vie municipale

URBANISME

NOUVEAUX LOCAUX MUNICIPAUX

Entrée arrière salle des fêtes.



Intérieur salle des fêtes.

Malgré les difficultés rencontrées sur le chantier, on peut estimer que la livraison de la salle des Fêtes et de la nouvelle mairie sera effective dans le premier semestre 2023.



Nouvelle mairie

EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC



Afin de réaliser des économies budgétaires la commune procède actuellement à l'extinction de l'éclairage public de 23 h à 5 h du matin.

Avec l'accord des communes concernées, les clubs de sports utilisateurs ont été mis à contribution et ont joué le jeu en réduisant ou en suspendant l'utilisation nocturne du stade.

LE NOUVEL ADRESSAGE EST TERMINÉ



L'adressage est la dénomination des voies communales et la numérotation des habitations. L'objectif est de faciliter l'intervention des services de secours, les recherches d'adresse, la distribution du courrier, les livraisons, etc... C'est également un budget (cartographie, panneaux et numérotations individuelles) au service de la population.

Un courrier a été envoyé aux administrés concernés pour leur signifier leur nouvelle adresse. Les agents municipaux distribueront les numéros (Possibilité de les faire installer par les employés municipaux).

Vie municipale

LA VIE DE NOS DÉCHETS EN 2023

L'année 2023 sera marquée par des évolutions importantes du traitement de nos déchets. Ces évolutions ont commencé en 2022 par l'extension des consignes de tri : **en effet aujourd'hui tous nos emballages propres ou sales sont recyclés.**

En 2023 les points de collecte vont évoluer, ils seront moins nombreux mais tous accueilleront nos emballages propres ou sales, nos déchets ménagers ultimes exempts de matières compostables, nos bouteilles en verre, nos papiers et ultérieurement nos cartons à condition de les plier.



Point d'apport volontaire



Point d'apport volontaire Ateliers municipaux

Tous ces efforts sont destinés à :

- Réduire le volume des déchets ultimes les plus coûteux à traiter.
- Réduire Le coût de la collecte et du transport.
- Donner une nouvelle vie aux matières recyclées en les rendant utilisables par les humains ou par la nature.
- Réduire la pollution de notre environnement produite par notre activité quotidienne.

En 2023 nos déchets ultimes auront deux destinations, une partie sera enfouie et l'autre partie sera transformée en énergie.

La Communauté de communes s'est fixée pour objectif de réduire le poids de la poubelle noire (ordures ménagères) de 25 kg par an et par habitant.

LES ACTIONS

Optimisation du tri des déchets recyclables et nouvelles colonnes de tri des emballages sur le territoire.

Extension des consignes de tri des emballages :

-  colonne jaune tous les films, sachets, pots, tubes et boîtes en plastique en mélange avec les emballages métalliques et cartonnés,
-  colonne bleu pour les papiers,
-  colonne verte pour le verre.

Une déchèterie sur chaque pôle de proximité

Les déchèteries au nombre de quatre sur notre territoire sont ouvertes sur quatre jours du lundi au samedi avec de larges amplitudes horaires ; à destination des habitants pour trier et valoriser les déchets trop volumineux dans 8 flux différents : les cartons bruns, les déchets verts, le mobilier, les métaux, les gravats, le bois, les déchets électroniques/électriques et les encombrants.

La valorisation des biodéchets

La collectivité accompagne l'ensemble des acteurs à la réduction des biodéchets. Elle diffuse les pratiques de compostage et de gestion différenciée des déchets verts à l'ensemble des habitants et des structures du territoire. La Châtaigneraie Cantalienne propose 3 modèles de composteurs de différentes tailles et prend en charge leur achat à 50 %.

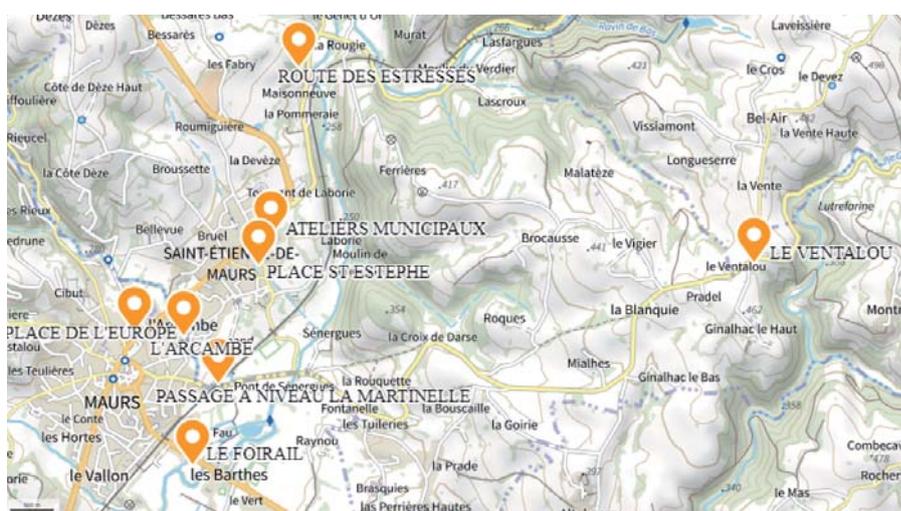
La réduction des déchets est l'affaire de tous

Pédagogie et sensibilisation : organisation d'animations à destination des scolaires, campagnes d'affichages et de communication, présence sur les différents marchés du territoire et organisation d'ateliers d'initiation à la pratique du compostage domestique.

La prévention, la réduction et la valorisation des déchets sont des leviers permettant de relever les défis environnementaux et économiques qui se présentent à nous. De manière individuelle et collective, réduisons le volume de nos poubelles afin de de changer nos comportements et préserver nos ressources.

TOUS ENSEMBLE RÉDUISONS NOS DÉCHETS !

POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES DES ORDURES MÉNAGÈRES



Vie municipale

LE COMPOSTAGE

Composter vous permet de valoriser vos déchets de cuisine et de jardin au lieu de les jeter. Vous diminuez les coûts et la pollution liés à la gestion des déchets. Ces biodéchets représentent 1/3 du volume de votre sac poubelle, il est donc urgent de les dévier vers un composteur individuel ou collectif.

Le compostage est un procédé de transformation. Les biodéchets (déchets de cuisine et de table et déchets verts en compostage) sont transformés en présence d'oxygène et d'eau par des micro-organismes et des macro-organismes.

Pour transformer ces déchets organiques et produire un compost de qualité il suffit de respecter 3 règles simples (des règles qui ont pour objectif de fournir de bonnes conditions aux micro-organismes qui décomposent les déchets) :

1 - EQUILIBRER LES APPORTS

Mélanger des déchets plutôt azotés, mous et humides (déchets de cuisine et de table) avec des déchets carbonés et secs (broyats de bois, petites branches, copeaux, écorces, pailles, cartons, etc...).

2 - APPORTER DE L'OXYGÈNE AUX BACTÉRIES

Procéder à une aération du compost (au moins tous les 15 jours) en le brassant et le décompactant à l'aide d'une fourche. Aérer votre compost et ajouter des déchets secs préviendront les mauvaises odeurs.

3 - MAINTENIR L'HUMIDITÉ

Les organismes qui décomposent les déchets dans le compost ont besoin d'eau pour vivre. Le compost doit être humide mais sans excès. Un manque d'eau arrête le processus de compostage : les déchets deviennent secs et les micro-organismes meurent. Un excès d'eau bloque l'aération du compost, ce qui se traduit par des odeurs désagréables.

Au bout du processus de compostage, on obtient une matière fertilisante stabilisée riche en composés humiques : le compost.

La Communauté de communes propose à l'achat 3 tailles de composteurs 400, 600 et 800 litres au tarif de 28,80 €, 34,20 € et 40,80 €.

Pour plus d'information ou pour toute commande de composteur vous pouvez contacter Emilie LHERM, Maître Composteur à la Communauté de Communes :

e.lherm@4c15.fr ou au 07 87 65 94 87.



COLIS DE NOËL



Le traditionnel coffret gourmand a été distribué aux seniors de notre commune par les membres du conseil municipal. L'occasion de partager un moment de convivialité bien agréable avec nos anciens.



Vie municipale

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Saint-Etienne de Mours a commémoré le jour anniversaire de l'Armistice signée le 11 novembre 1918 et rend hommage à tous les morts pour la France.



ÉTAT CIVIL



NAISSANCES

Lyne, Aurore VIGIER

née le 21 février 2022 à Aurillac (15)

Lyna, Louane RACINE

née le 20 mars 2022 à Aurillac (15)

Jade JOUVE GONZALEZ SEGURA

née le 12 juin 2022 à Aurillac (15)

DÉCÈS

Simone Jeanne FORESTIER épouse MURAT,
décédée le 12 janvier 2022 à Aurillac, à l'âge de 78 ans

Augusta Louise CORN veuve GAY,
décédée le 2 février 2022 à St-Etienne-de-Mours,
à l'âge de 92 ans

Monique Juliette CROS veuve BOUVIER,
décédée le 10 février 2022 à Mours, à l'âge de 78 ans

René Henri Jean Baptiste DOISE,
décédé le 6 mars 2022 à Mours, à l'âge de 90 ans

Marie-Françoise Irma BARON épouse EYMARD,
décédée le 25 mars 2022 à St-Etienne-de-Mours,
à l'âge de 73 ans

Marie Félicie Joséphine MAZIC veuve CANCE,
décédée le 4 avril 2022 à Aurillac, à l'âge de 95 ans

Jeanne Anne Marie RAYNAL veuve LACAZE,
décédée le 8 mai 2022 à Le Rouget, à l'âge de 93 ans

Raymond Jean Etienne BRASQUIES,
décédé le 24 mai 2022 à Mours, à l'âge de 98 ans

Fernand RIBAUT,
décédé le 28 mai 2022 à Aurillac, à l'âge de 89 ans

René Noël VAISSIERE,
décédé le 11 juin 2022 à Aurillac, à l'âge de 75 ans

Josette Elisabeth Léontine PICARONIE épouse CAUMON,
décédée le 25 juin 2022 à Aurillac, à l'âge de 76 ans

Thierry Georges LAURENS,
décédé le 27 octobre 2022 à Aurillac, à l'âge de 54 ans

Maurice Gérard BESSONIES,
décédé le 24 octobre 2022 à Le Rouget, à l'âge de 85 ans

Monique Louise Bernadette BOURGADE veuve MOMBOISSE,
décédée le 4 novembre 2022 à Bagnac-sur-Célé,
à l'âge de 89 ans

Germaine Justine Raymonde SAGET veuve MOMBOISSE,
décédée le 6 novembre 2022 à St-Etienne-de-Mours,
à l'âge de 98 ans

Marie-Noëlle Lucienne MONDON,
décédée le 21 décembre 2022 à Aurillac, à l'âge de 71 ans

Sarah Eugénie Marie BONHOURS veuve SIRAN,
décédée le 24 décembre 2022 à Mours, à l'âge de 96 ans



Danielle Chabut, secrétaire de Mairie

Vie scolaire

ORGANISATION GÉNÉRALE DE L'ÉCOLE

L'école fonctionne en RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal)

3 CLASSES À SAINT ETIENNE DE MAURS



Mme Lavergne Gaëlle

- **Classe des TPS/PS/MS de Mme Plane**, aidée par Mme Lavergne, compte actuellement 2 TPS, 7 PS et 9 MS (une arrivée le 10/10/2022) soit 18 élèves, puis après les vacances de février, rentrée de 3 voire 4 élèves soit 19 ou 20 élèves.
- **Classe des MS/GS de Mme Langlois**, aidée par Mme Roquier, compte actuellement 2 MS et 12 GS soit 14 élèves. Elle est déchargée par madame Gladys GARD SABATIER environ une fois par mois le mardi. Mme Escassut AESH est présente dans la classe 12h par semaine.

- **Classe des CP/CE1 de Mme Belottini** compte actuellement 14 CP et 6 CE1 soit 20 élèves.

Il y a donc un total de 52 élèves à l'école de Saint Etienne de Mours puis 56 en février.



Les enseignantes de St Etienne de Mours : Mmes Belottini, Plane et Langlois (directrice).

Mme Plane prend des groupes d'élèves durant les après-midis pendant la sieste de ses élèves : arts plastiques avec les CP/CE1, musique avec les GS et Mme Langlois prend les MS.

La garderie du matin est assurée par Mme Cambon Gisèle de 7h20 à 8h50 puis à 12h : toutes les classes mangent au restaurant scolaire.

A 13h00, Mme Cambon prend les PS et MS à la sieste et Mmes Roquier et Auriac assurent la surveillance des autres élèves.

La garderie du soir est assurée par Mme Cambon de 16h15 à 18h20.

Nous avons également l'aide du **RASED** (Réseau d'Aide Spécialisé aux Elèves en Difficulté).

Mme Cécile Lusso psychologue scolaire et M. Florian Johany et Mme Stéphanie Dovale maître et maîtresse E du RASED chargés de l'aide pédagogique pour les élèves qui ont des difficultés scolaires. Nous tenons à les remercier car ils nous accompagnent ou nous conseillent en cas de besoin.

2 CLASSES À QUÉZAC

- **Classe des CE1/CE2 de Mme Lamouroux** (remplaçante de Mme Bladou) : 21 élèves (6 CE1 -15 CE2) déchargée par Laura Faubladié.

- **Classe des CM1/CM2 de Mr Marzucchetti** : 27 élèves

Total de 48 élèves.

TOTAL RPI : 100 élèves.

Nous avons également l'aide du RASED.

AESH : Mme Castanier. Tous les jours dans la classe de M. Marzucchetti : 12 heures par semaine (pour la prise en charge de 2 élèves).

Garderie et cantine à Quézac assurées par Gaëlle Lavergne. Accompagnée pour la Cantine par Mme Chautemps Nathalie, Responsable du ménage ainsi que de la garderie de 16h10 à 16h35, le temps que Gaëlle revienne de St Etienne de Mours.

ORGANISATION JOURNÉE ET SEMAINE D'ÉCOLE À 4 JOURS ST-ÉTIENNE DE MAURS

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7h20-8h50	Garderie	Garderie	-	Garderie	Garderie
8h50-9h	Temps d'accueil	Temps d'accueil	-	Temps d'accueil	Temps d'accueil
9h-12h	Classe	Classe	-	Classe	Classe
12h-13h05	Cantine / Garderie	Cantine / Garderie	-	Cantine / Garderie	Cantine / Garderie
13h05-13h15	Temps d'accueil	Temps d'accueil	-	Temps d'accueil	Temps d'accueil
13h15-16h15	Classe	Classe	-	Classe	Classe
16h15-18h20	Garderie	Garderie	-	Garderie	Garderie

Vie scolaire

ORGANISATION GÉNÉRALE DE L'ÉCOLE

ORGANISATION JOURNÉE ET SEMAINE D'ÉCOLE À 4 JOURS QUÉZAC

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7h30-8h40	Garderie	Garderie	-	Garderie	Garderie
8h40-8h50	Temps d'accueil	Temps d'accueil	-	Temps d'accueil	Temps d'accueil
8h50-12h15	Classe	Classe	-	Classe	Classe
12h15-13h25	Cantine / Garderie	Cantine / Garderie	-	Cantine / Garderie	Cantine / Garderie
13h25-13h35	Temps d'accueil	Temps d'accueil	-	Temps d'accueil	Temps d'accueil
13h35-16h10	Classe	Classe	-	Classe	Classe
16h10-18h00	Garderie	Garderie	-	Garderie	Garderie

NAVETTE SAINT-ÉTIENNE DE MAURS / QUÉZAC

	DÉPART ST-ETIENNE DE MAURS	ARRIVÉE / DÉPART QUÉZAC	ARRIVÉE ST-ÉTIENNE DE MAURS
Matin	8 h 36	8 h 43	8 h 50
	DÉPART QUÉZAC	ARRIVÉE / DÉPART ST-ÉTIENNE DE MAURS	ARRIVÉE QUÉZAC
Après-midi	16 h 15	16 h 25	16 h 35

POINT SUR LA COVID

Le ministère de l'Éducation Nationale a établi, en lien avec les autorités sanitaires, une graduation comportant un socle de mesures et 3 niveaux de protocole. Le niveau socle est retenu depuis la rentrée scolaire partout en France. Les parents s'engagent à ne pas mettre leur enfant fiévreux à l'école (38°). En cas de test positif, il faut informer l'école qui à son tour préviendra les parents des enfants de la classe concernée pour effectuer un test 2 jours après la déclaration. Votre enfant pourra retourner à l'école au bout de 5 jours si le test est négatif sinon au bout de 7 jours.

SORTIES PISCINE

CP – CE1 à Aurillac ou à la châtaigneraie avec la classe des CE1/CE2 et CM1/CM2. Les enseignants lancent par ailleurs un appel aux élus des communes concernées afin de soulever une question concernant le « savoir nager ». « Serait-il possible d'engager une réflexion pour trouver une solution pérenne pour des séances de piscine ».

CALENDRIER SCOLAIRE

Le pont de l'Ascension sera fait cette année : **pas d'école les jeudi 18 et vendredi 19 mai 2023.**

RESTAURANT SCOLAIRE

A Saint Etienne de Maurs, les menus sont affichés sur la porte d'entrée de l'école et sont consultables sur le site de la commune dédié à l'école. <https://www.saint-etienne-de-maurs.fr/> Les enfants sont servis par Mme Roquier, Mme Cambon, Mme Auriac et M. Balduccelli le cuisinier.

A Quézac, les menus de la cantine sont affichés devant l'école, sur le panneau d'affichage mais également dans la cour. Gaëlle Lavergne et Mme Chautemps Nathalie assurent la cantine. Mme Lavergne envoie chaque semaine le menu par mail avec l'adresse de la cantine.



ORGANISATION GÉNÉRALE DE L'ÉCOLE

LE JARDIN DE L'ÉCOLE

Il a souffert cet été. Nous avons tout de même pu récolter 3 petites citrouilles qui ont été transformées en soupe par Stéphane. Les fraisiers ont été regroupés.

Nous remercions Mme Lafon qui va de nouveau nous donner des plants et M. Crétois qui nous a offert des bulbes.



CLASSE DE MER

Projet de sortie avec nuitées pour tout le RPI.

Ce projet est soumis à plusieurs autorisations dont celles de l'Éducation Nationale, des maires pour la participation de leurs agents et celles des deux parents pour autoriser leurs enfants à participer.

Les enseignants espèrent pouvoir amener tout le monde.

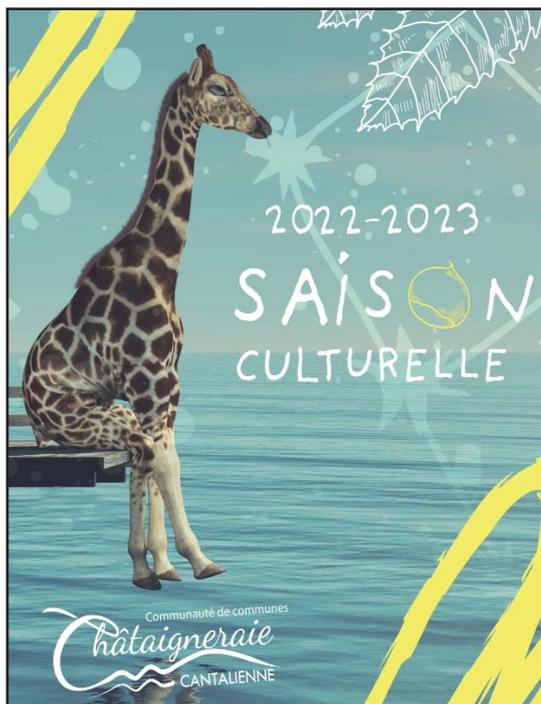
La classe de mer se déroulera du 30 mai au 2 juin au centre des Montilles de Gaillardry au Grau d'Agde.

Le financement du voyage sera supporté à 1/3 par les mairies, 1/3 par l'APE, et 1/3 par les parents.



Vie culturelle

PROGRAMME 2023



MÉDIATHÈQUE

Espace Cabrespine (côté cour)

Route de Bagnac - 15600 Maurs

• Contact : Valérie Géraud, 04 71 46 71 22
bibliotheque.maurs@gmail.com

• Horaires d'ouverture : mercredi 10 h - 13h et 14h - 18h,
jeudi 10 h - 13 h, vendredi 14 h - 18h, samedi 10 h - 13h

TARIFS

3, 6, 10, 15 € selon les spectacles.

Le Pass Culture : 50 €
pour assister à la totalité des spectacles tout public.

INFOS & RÉSA

Maison France Services - 3 place du 11 novembre - Maurs
04 71 46 87 17

DATES	HEURE	LIEU	ARTISTE(S)	SPECTACLE
Vendredi 27 janvier	20h30	Vitrac	Cie Bakélite	Starshow & hostiles
Samedi 4 février	20h30	Saint Constant	Johnnie Carwash	Hibernarock
Vendredi 17 février	20h30	Parlan	Marie Flore	Hibernarock
Samedi 11 mars	20h30	Puycapel Eglise de Mourjou	Joulik	Racine
Vendredi 17 mars	20h30	Cassaniouze	Florent Marchet	Garden Party
Samedi 1 ^{er} avril	20h30	Maurs	Naragonia	Bal trad
2, 3 & 4 avril		Le Rouget Pers	Cie Passe Montagne	A la porte
Dimanche 9 avril	15h00	Cassaniouze	Cie Zigomatic	Climax
Du 17 au 21 avril	20h30	Quézac	Cie Louise Rafale	Fouraktown Stage de marionnettes
Mercredi 26 et jeudi 27 avril	09h30	Le Rouget Pers	Cie Tire pas la nappe	L'odyssée
Vendredi 28 avril	21h00	Maurs	Pablo Mira	Passé simple
Samedi 13 mai	9h30 11h00	Saint Mamet la Salvetat	Cie L'armada	So cocoon
15 et 16 mai	9h15 10h45	Omps	Groupe maritime de théâtre	Les pieds dans l'eau
Vendredi 2 juin	20h30	Marcolès	Cie La Lloba	Debout
Samedi 10 juin	20h30	Montmurat	Fauksa Quartet	Jazz

Les Stages

L'Éducation Artistique et Culturelle (EAC), une politique multi partenariale

La généralisation de l'EAC est ancrée maintenant sur notre territoire, lieu privilégié de la proximité et de l'efficacité de l'action, grâce à la collaboration étroite entre les services de l'État, les collectivités territoriales et les multiples acteurs engagés.

Notre EAC à un double objectif.

1.Assurer la participation à la vie artistique et culturelle de tous les enfants et de tous les jeunes. Développer et renforcer leur pratique artistique. Permettre la rencontre des artistes et des œuvres, la fréquentation de lieux culturels.

2.Etablir une continuité de l'offre EAC sur tous les temps de la vie comme avec les spectacles suivants :

#Samedi 19 novembre 2022 de 9h30 à 17h30 à Maurs Stage de création

« **Personae** » par la Cie Beliashe. En partenariat avec l'association Tousartzimut - l'Épicerie, une Galerie d'Art contemporain.

#Du 17 au 21 avril 2023 : Stage adolescents avec la compagnie Louise Rafale. Création collective d'un spectacle de marionnettes en adaptant un conte .

#Vendredi 10 et samedi 11 mars 2023 : Master classe organisé avec des élèves de l'école et des ateliers musique de la Châtaigneraie Cantalienne avec Joulik.

Tout au long de la saison ...

Des rencontres seront organisées entre les adolescents des clubs ados du territoire et des artistes accueillis : Cie Les Trois Points de Suspension et Florent Marchet.

D'autres rencontres seront organisées entre les élèves et les artistes de spectacles scolaires.

L'enseignement de la musique



Saison 2022-2023

Plusieurs concerts des élèves de l'école de musique et des ateliers musique de la Communauté de communes de la Châtaigneraie cantalienne seront donnés tout au long de la saison 2022-2023. Ateliers, rencontres et concerts à venir !

Renseignements

Ateliers musique 04 71 49 33 30

Ecole de musique 09 72 43 17 23

Vie associative

A.P.E.



Une bien belle année 2022-2023 pour les enfants du RPI

Un excellent début d'année scolaire pour l'APE.

En effet, la Fête de la Châtaigne et du Cidre qui s'est déroulée sur la commune de Quézac le dimanche 16 octobre 2022 a été un réel succès encore cette année. Un grand Merci à tous les visiteurs de la journée.

Le vendredi 2 décembre, les enseignants ont proposé un magnifique marché de Noël. Tous nos petits lutins ont fait un travail fabuleux. A la suite, enseignants, parents et enfants ont partagé un apéritif dînatoire.

Une magnifique soirée que fut notre quine du 10 décembre, de nombreux et très beaux lots ont été gagnés par un public venu en nombre...

Les Enfants du RPI ont reçu la visite du « Célèbre Barbu tout habillé de rouge » le vendredi 16 décembre, de nombreux cadeaux ont été amenés dans les 2 écoles ! Les bénéfices de ces manifestations permettront à nos élèves de participer aux sorties organisées par les enseignants et notamment à une « Classe de Mer » fin mai - début juin. Nous espérons pouvoir également organiser sur le mois de Juin un « Vide ta Chambre ». L'APE souhaite remercier Messieurs les Maires de Saint-Etienne-de-Maurs et de Quézac pour leur soutien et leurs générosités envers notre Association ainsi que les enseignants des 2 écoles qui font un très beau travail auprès de nos enfants. Nous vous souhaitons de Bonnes et Belles Fêtes de Fin d'Année.



Co-présidents : LACAZE Karine et CONSTENSOUS Frédéric

Secrétaire : CARSAC Marie

Secrétaire adjoint : DELPUECH Arnaud

Trésorière : FERRIERES Audrey

Trésorier adjoint : MERLE Sébastien

L'AGE D'OR STÉPHANOIS



2022 a vu notre association fonctionner à nouveau.

- Tous les mercredis après-midi belote à la salle des associations à partir de 14 heures.
- En mars, stockfisch au restaurant
- Mai et octobre, thés dansants
- Juin, visite de St-Guilhem le Désert et grottes de Clamouse
- Septembre, deux journées à Vichy, classée au patrimoine mondial de l'UNESCO
- Novembre, quine de l'association
- Décembre, repas de Noël.

Comme toujours le club est ouvert à toute personne qui voudrait partager des moments d'amitié.

Les responsables : Denise RAVANEL (Présidente), Mado LAURENT (Trésorière), Michèle GAZAL (Secrétaire).

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE



Vous voulez améliorer et entretenir votre condition physique, prendre un peu de temps pour vous, découvrir vie associative et convivialité, venez rejoindre la GV Maursoise.

Cette association adhérente à la Fédération française d'Education Physique et Gymnastique Volontaire vous propose deux séances de gymnastique et deux séances de gymnastique aquatique encadrées par deux animateurs diplômés.

Progresser à votre rythme grâce à des séances complètes pour travailler équilibre, coordination, tonus musculaire, souplesse et endurance.

Deux séances de gymnastique : le mardi de 9h à 10h, le jeudi de 20h à 21h à l'Espace Pierre Cabrespine à Maurs.

Deux séances de gymnastique en milieu aquatique : le lundi de 19h à 20h et le vendredi de 10h à 11h au Centre de la Châtaigneraie à Maurs.

Nous vous invitons à une séance gratuite, renseignez-vous auprès de sa présidente : Ginette Courtiol 04 71 46 79 26 ou sa secrétaire Marie Claude Gentil 04 71 46 72 66.

Vie associative

SUD CANTAL FOOT

Alain Gramond est prolongé d'un an à la tête de Sud Cantal Foot. Après deux mois de relâche, la remise en route d'un club est toujours difficile mais peu à peu tout se met en place.

Les séniors ont comme directeur sportif Nicolas Serieys.

Deux équipes sont engagées. L'équipe première rétrogradée en D1 district malgré sa neuvième place, l'équipe réserve en D3 cogérée par Sami Alastor et Mathieu Défix.

Les U18 évolueront cette saison en Elite. La barre est un peu haute mais vu la qualité du groupe et le nombre de jeunes qui ne demandent qu'à progresser cela devrait bien se passer.

L'école de foot et les équipes jeunes sont sous la responsabilité de Luc Lacipière, secondé par un bon groupe d'éducateurs.

Depuis début septembre, les inscriptions des catégories U6 à U12 se multiplient. Le nombre de licenciés devrait être supérieur à la saison dernière. Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues pour aider les encadrants.

Au vu des difficultés pour passer les articles et compte-rendus dans le journal la montagne, Sud Cantal vous recommande de vous rendre sur son nouveau site géré par Alex Vidalenc où vous trouverez toute l'actualité du club (Sud Cantal sur Facebook et Instagram).



Retour des animations :

26 novembre : la traditionnelle choucroute, le 26 novembre
13 janvier et 7 avril : concours de belote

LE BUREAU

Alain Gramond est entouré par :

- Alain Coutarel (trésorier),
- Léa Merle et Laurent Broussal (secrétaires)

Contact :

Alain Gramond : 06 85 32 16 96
Laurent Broussal : 06 81 96 96 03
Nicolas Serieys (Séniors) : 06 40 10 35 65
Luc Lacipiere : 06 33 01 71 48

15^e PARALLÈLE



Ce début d'année 2022 a été prometteur et encourageant pour notre Association du 15^e Parallèle. Notre trail, après l'annulation de 2021, fut une belle réussite (445 participants), et ce malgré une organisation particulière due à la crise sanitaire !

Nous avons reçu les remerciements du CDR15 pour avoir maintenu les courses et, de fait, donné l'impulsion aux courses suivantes.

Cette réussite est due au soutien apporté par tous les bénévoles, les particuliers, ainsi que les partenaires financiers.

Le Trail Hivernal est un moment de partage, de convivialité, d'amitié et de plaisir entre les bénévoles et participants, aussi le conseil d'administration du 15^e Parallèle a décidé d'organiser la 14^e édition de cette manifestation sportive le 22 janvier 2023.

Nouveauté cette année, le départ a eu lieu place des Cloîtres à Maurs.

Aussi, après 10 années de coopération, nous vous informons que la collaboration entre l'Amicale des résidents de l'EHPAD de Maurs et le 15^e Parallèle prend fin cette année.

L'ensemble du 15^e Parallèle tient à remercier tous les membres de l'amicale des résidents pour leur implication durant toutes ces années...

Le but principal de notre association reste de réunir des personnes de tout âge autour d'une même passion, la course et la marche à pied en pleine nature.



Nos sorties marche sont programmées les lundi et mercredi soir. Les traileurs sont répartis en deux groupes, un le mercredi, l'autre pour les plus aguerris les mardi et jeudi.

Pour tout renseignement, envoyez un message à notre adresse : 15emeparallele@gmail.com

Vie associative

SENTIER NATURE EN CHÂTAIGNERAIE



UNE ANNÉE SANS PASSERELLE

Fin 2021, nous espérons un rebond de nos activités après deux années marquées par la COVID. Mais 2022 n'a pas, non plus, été l'année du renouveau de notre vie associative. Nous avons pourtant plutôt bien commencé nos activités : avril pose de panneaux puis bourse d'échanges du 1^{er} mai avec une bonne fréquentation et la première sortie le 15 du même mois avec Jean Dauge, spécialiste reconnu des orchidées pour le Lot et le Cantal. Mais en juin, un événement nous a coupé l'herbe sous le pied : la fermeture administrative de la passerelle sur la Rance au niveau du moulin de Senergues.

Sans celle-ci, nous nous sommes trouvés démunis voire un peu démotivés. Nous avons fait le nécessaire pour nous informer auprès de la municipalité en demandant une entrevue en mairie sur ce sujet le 8 juillet et pour en transmettre un compte-rendu détaillé à nos adhérents. Au sein de notre association, quelques critiques se faisaient entendre et prenaient pour cible l'inaction des élus (car le problème de l'état de la passerelle était connu depuis plusieurs mois comme celui de l'érosion du sentier qui est toujours d'actualité).

Mais il faut prendre désormais notre mal en patience : les travaux dureront jusqu'en 2024 (prévision la plus optimiste) et d'ici là, il faudra faire vivre l'association sur trois pattes plutôt que quatre. Malgré cela, le Sentier a quand même sorti la tête de l'eau. Le conseil d'administration a amorcé un travail de communication avec la création d'une page Facebook. Il a aussi provoqué la tenue d'une réunion le 9 novembre et noué des contacts avec certaines associations impactées par la fermeture de la passerelle. Nous profitons de cette tribune pour remercier le 15^e Parallèle de sa participation à notre première réunion.

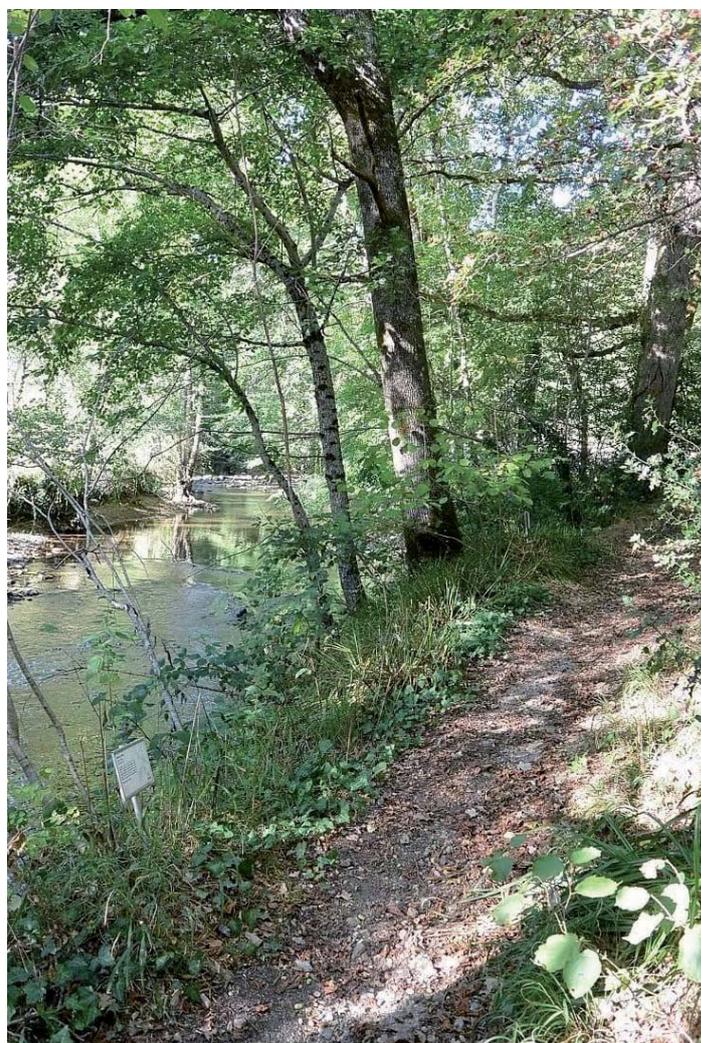
Quelle raison y avait-il à se réunir ? Le but est d'être considérées, nous associations, comme un interlocuteur du premier cercle pour toute la durée du projet de reconstruction de cette passerelle. Et plus largement, comme cet ouvrage est le point de passage de beaucoup de promeneurs, de sportifs à pied ou à vélo voire à cheval, nous pensons que cette reconstruction est l'occasion de faire participer la population locale. A quel niveau ? Voici quelques pistes : choix des matériaux, largeur de l'ouvrage ou même financement participatif. Bref, ce projet serait une opportunité pour les habitants de Saint Etienne de Mours ou les extérieurs et utilisateurs du lieu, de participer à un projet local.

En décembre, notre assemblée générale* a évoqué la crainte de voir l'association disparaître vu la baisse du nombre de nos adhérents. Pour stopper cela, nous souhaitons proposer des temps de formation à la botanique ouvert à tous. Premièrement pour aider ceux qui, parmi nos adhérents, souhaitent nous donner des coups de main pour la pose des panneaux et qui ne s'en sentent pas capable actuellement. Deuxièmement, pour attirer de nouvelles personnes motivées par la connaissance de leur environnement et aussi plus jeune que l'âge moyen de nos adhérents. Pourquoi pas l'un ou l'une de vous ou quelqu'un parmi vos proches ?

Au cours de l'année, nous espérons aussi faire quelques journées de chantiers de débroussaillage ou d'entretien du sentier avec l'aide des forces vives du 15^e Parallèle. Nous ne pouvons plus faire face à cette tâche avec nos bras qui fatiguent ! Pour 2023, nous vous souhaitons une bonne santé pour vous et vos proches et bien sûr de belles sorties sur le sentier... car, sachez-le, un aller-retour au départ de la Croix de Darse est toujours possible !

Les administrateurs du Sentier Nature en Châtaigneraie

* Suite à notre assemblée générale du 10 décembre, la composition de notre conseil d'administration est inchangée. L'adhésion aussi : 10 €.



Vie associative

VIA LIGURE

Les Musicales à Saint-Étienne

Dans le cadre de son programme des Musicales du Pays de Maurs, l'Association VIALIGURE propose un concert dans l'Eglise du village le vendredi 23 juin à 21h.

Agnès PEYTOUR proposera un récital de Harpe. Après des études au Conservatoire de Nice où elle a obtenu trois premiers prix, prix de harpe, de musique de chambre et de formation musicale, c'est à Bruxelles, au Conservatoire Royal qu'Agnès PEYTOUR a poursuivi sa formation. Ses études ont été couronnées par un Master de harpe et de musique de chambre décerné avec grande distinction et d'un diplôme de pédagogie.



Très jeune, elle a reçu le premier prix du concours « Dans le sillage de Lily Laskine » et s'est classée demi-finaliste du « Concours International Arpista Ludovico » de Madrid.

Après une brève expérience professionnelle en orchestre (Orchestre Philharmonique de Monte-Carlo, de Liège, Orchestre National de Belgique, Orchestre Royal de Wallonie), elle a choisi la voie de l'enseignement et de la scène. Elle enseigne la harpe à Bruxelles, à l'Ecole Européenne et au Conservatoire d'Anderlecht où elle transmet avec rigueur et passion l'héritage recueilli auprès de ses maîtres

Une première à Saint-Étienne de Maurs et une belle soirée en perspective.

COMITÉ DES FÊTES

LA FÊTE C'EST REPARTI !



Nous avons constaté avec l'édition 2022 que la fête a connu une bonne reprise. Le succès public était au rendez-vous aussi bien pour les animations que les repas.

La remise en route du vide grenier malgré la chaleur a été fructueuse et n'a pas manqué d'exposants ni d'acheteurs. Au bilan, on s'est dit que cette manifestation était à reprendre sous une forme plus développée dans le courant de l'année.

La joyeuse petite bande de conscrits a bien animé nos allées et nous ne pouvons que les remercier. Les bons résultats obtenus ne sauraient être là sans la générosité de nos annonceurs et également des stéphanois qui ont répondu à notre quête, grand merci à tous.

Maintenant le comité, qui a vu l'arrivée de nouveaux membres, est au travail pour l'organisation de la prochaine édition. Et également sur l'établi, ont été mis à la réflexion de futurs projets de rencontres durant l'année ; donc nous vous disons à bientôt et déjà veuillez noter cher public les dates de la prochaine fête patronale qui sont le samedi 5 et dimanche 6 août 2023.



ACCA SAINT-ETIENNE DE MAURS

Le nombre d'inscrits à l'association augmente pour la saison 2022-2023 avec 41 adhérents.

Le plan de chasse est de 26 chevreuils réalisés et 8 sangliers de prélevés.

En battue aux chevreuils plusieurs renards prélevés suite à des dégâts faits au printemps.

Les dégâts aux cultures ne sont pas trop nombreux mais parfois importants et l'ACCA met à la disposition des agriculteurs un lot de piquets et de fils pour protéger les semences avec l'aide de quelques chasseurs disponibles.

Les rencontres sont facilitées par la qualité du local mis à disposition par la commune ; l'hygiène et la conservation du gibier sont gérés au mieux.

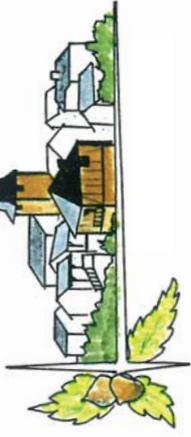
L'inauguration de ce local a eu lieu le samedi 3 septembre 2022, en présence de M. le Maire et le conseil municipal, M. Picard président de la fédération de chasse, M. Lacoste administrateur, M. Malroux Bernard président de la caisse locale de Groupama ainsi qu'un grand nombre de chasseurs.



Une saison qui se finira bien !

Saint-Etienne de Mours

2023



JANVIER

D 1	Jour de l'An	
L 2	Basile	
M 3	Geneviève	1
M 4	Odilon	
J 5	Edouard	
V 6	Épiphanie	
S 7	Raymond	0
D 8	Épiphanie	
L 9	Alix	2
M 10	Guillaume	
M 11	Pauline	
J 12	Tatiana	
V 13	Yvette	7
S 14	Nina	
D 15	Rémi	0
L 16	Marcel	3
M 17	Roseline	
M 18	Prisca	
J 19	Marius	
V 20	Sébastien	
S 21	Agnès	
D 22	Vincent	4
L 23	Barnard	
M 24	Fr. de Sales	
M 25	Conv. de Paul	
J 26	Paule	
V 27	Angèle	
S 28	Th. d'Aquin	0
D 29	Gildas	
L 30	Martine	5
M 31	Marcelle	

FÉVRIER

M 1	Ella	
J 2	Présentation	
V 3	Blaise	
S 4	Véronique	
D 5	Agathe	6
L 6	Gaston	
M 7	Eugénie	
M 8	Jacqueline	
J 9	Apolline	
V 10	Arnaud	
S 11	ND de Lourdes	
D 12	Félix	7
L 13	Béatrice	
M 14	Valentin	
M 15	Claude	
J 16	Julienne	
V 17	Alexis	
S 18	Bernadette	
D 19	Gabin	
L 20	Aimée	8
M 21	Damien	
M 22	Isabelle	
J 23	Lazare	
V 24	Modeste	
S 25	Roméo	
D 26	Nestor	09
L 27	Honorine	
M 28	Romain	

MARS

M 1	Aubin	
J 2	Charles	
V 3	Guérolé	14
S 4	Casimir	
D 5	Olive	
L 6	Colette	10
M 7	Félicité	0
M 8	Jean	
J 9	Françoise	
V 10	Vivien	
S 11	Rosine	
D 12	Justine	11
L 13	Rodrigue	
M 14	Mathilde	
M 15	Louise	0
J 16	Bénédictine	
V 17	Patrice	
S 18	Cyrille	
D 19	Joseph	
L 20	Printemps	12
M 21	Clémence	
M 22	Léa	
J 23	Victorien	
V 24	Catherine	
S 25	Annonciation	
D 26	Larissa	+1h
L 27	Habib	13
M 28	Gontran	
M 29	Gwladys	0
J 30	Amédée	
V 31	Benjamin	

AVRIL

S 1	Hugues	
D 2	Sandrine	
L 3	Richard	14
M 4	Isidore	
M 5	Irène	
J 6	Marcellin	0
V 7	Jean-Baptiste	
S 8	Julie	
D 9	Pâques	
L 10	L. de Pâques	15
M 11	Stanislas	
M 12	Jules	0
J 13	Ida	
V 14	Maxime	
S 15	Paterne	
D 16	Benoît-Joseph	
L 17	Anicet	16
M 18	Parfait	
M 19	Emma	
J 20	Odette	
V 21	Anselme	
S 22	Alexandre	
D 23	Georges	17
L 24	Fidèle	
M 25	Marc	
M 26	Alida	
J 27	Zita	0
V 28	Valérie	
S 29	Catherine	
D 30	Robert	

MAI

L 1	Fête du Travail	18
M 2	Boris	
M 3	Philippe	
J 4	Sylvain	
V 5	Judith	0
S 6	Prudence	
D 7	Gisèle	
L 8	Victoire 1945	19
M 9	Pacôme	
M 10	Solange	
J 11	Estelle	
V 12	Achille	0
S 13	Rollande	
D 14	Matthias	
L 15	Denise	20
M 16	Honoré	
M 17	Pascal	
J 18	Ascension	
V 19	Yves	
S 20	Bernardin	
D 21	Constantin	
L 22	Emile	21
M 23	Didier	
M 24	Donatien	
J 25	Sophie	
V 26	Bérenger	
S 27	Augustin	0
D 28	Pentecôte	
L 29	L. de Pentecôte	22
M 30	Ferdinand	
M 31	Visitation	

JUIN

J 1	Justin	
V 2	Blandine	
S 3	Kévin	
D 4	Fête des Mères	0
L 5	Igor	23
M 6	Norbert	
M 7	Gilbert	
J 8	Médard	
V 9	Diane	
S 10	Landry	0
D 11	Barnabé	
L 12	Guy	24
M 13	Antoine	
M 14	Élisée	
J 15	Germaine	
V 16	J-F Régis	
S 17	Hervé	
D 18	Fête des Pères	
L 19	Romuald	25
M 20	Silvère	
M 21	Été	
J 22	Alban	
V 23	Audrey	
S 24	Jean-Baptiste	
D 25	Prosper	026
L 26	Anthelme	
M 27	Fernand	
M 28	Irénée	
J 29	Paul	
V 30	Martial	

Saint-Etienne de Maurrs

2023



JUILLET

S 1	Thierry
D 2	Martinien
L 3	Thomas <i>27</i> O
M 4	Florent
M 5	Antoine
J 6	Mariette
V 7	Raoul
S 8	Thibault
D 9	Amandine
L 10	Ulrich <i>28</i> O
M 11	Benoît
M 12	Olivier
J 13	Henri, Joël
V 14	fête Nationale
S 15	Donald
D 16	ND Mt Carmel <i>29</i> ●
L 17	Charlotte
M 18	Frédéric
M 19	Arène
J 20	Marina
V 21	Victor
S 22	Marie Madeleine
D 23	Brigitte <i>30</i>
L 24	Christine
M 25	Jacques
M 26	Anne, Joachim O
J 27	Nathalie
V 28	Samson
S 29	Marthe
D 30	Juliette
L 31	Ignace de L. <i>31</i>

AOÛT

M 1	Alphonse O
M 2	Julien E.
J 3	Lydie
V 4	J-M Vianney
S 5	Abel
D 6	Sauveur <i>32</i>
L 7	Gaëtan
M 8	Dominique O
M 9	Amour
J 10	Laurent
V 11	Claire
S 12	Clarisse
D 13	Hippolyte <i>33</i>
L 14	Evrard
M 15	Assomption
M 16	Armel ●
J 17	Hyacinthe
V 18	Hélie
S 19	Jean Eudes
D 20	Bernard <i>34</i>
L 21	Christophe
M 22	Fabrice
M 23	Rose de Lima
J 24	Barthélémy O
V 25	Louis
S 26	Natacha
D 27	Monique <i>35</i>
L 28	Augustin
M 29	Sabine
M 30	Flacre
J 31	Artiste O

SEPTEMBRE

V 1	Gilles
S 2	Ingrid
D 3	Grégoire
L 4	Rosalie <i>36</i>
M 5	Raïssa
M 6	Bertrand
J 7	Reine O
V 8	Navitité
S 9	Alain
D 10	Inès O
L 11	Adelphé <i>37</i>
M 12	Apollinaire
M 13	Aimé
J 14	Cyprien
V 15	Roland ●
S 16	Edith
D 17	Renaud <i>38</i>
L 18	Nadège
M 19	Emilie
M 20	Davy
J 21	Mathieu
V 22	Maurice O
S 23	AUTOMNE
D 24	Thécle <i>39</i>
L 25	Hermann
M 26	Côme et Damien
M 27	Vincent de Paul
J 28	Venceslas
V 29	Michel
S 30	Jérôme

OCTOBRE

D 1	Thérèse de l'E. Jésus <i>40</i>
L 2	Léger
M 3	Gérard
M 4	F. d'Assise
J 5	Fleur
V 6	Bruno O
S 7	Serge
D 8	Pélagie <i>41</i>
L 9	Denis
M 10	Chislain
M 11	Firmin
J 12	Wilfried
V 13	Géraud
S 14	Juste ●
D 15	Thérèse d'Avila <i>42</i>
L 16	Edwige
M 17	Baudoin
M 18	Luc
J 19	René
V 20	Adeline
S 21	Céline
D 22	Eulodie O <i>43</i>
L 23	Jean de Capistran
M 24	Florentin
M 25	Crépin
J 26	Dimitri
V 27	Emeline O
S 28	Jude
D 29	Narcisse -1h <i>44</i>
L 30	Bienvenue
M 31	Quentin

NOVEMBRE

M 1	Toussaint
J 2	Défuntis
V 3	Hubert
S 4	Charles
D 5	Sylvie O <i>45</i>
L 6	Bertille
M 7	Carine
M 8	Geoffroy
J 9	Théodore
V 10	Léon
S 11	Armistice
D 12	Christian <i>46</i> ●
L 13	Brice
M 14	Sidoine
M 15	Albert
J 16	Marguerite
V 17	Elisabeth
S 18	Aude
D 19	Tanguy <i>47</i> O
L 20	Edmond
M 21	Dimitri
M 22	Cécile
J 23	Clément
V 24	Flora
S 25	Catherine
D 26	Delphine <i>48</i> O
L 27	Séverin
M 28	Jacques
M 29	Saturnin
J 30	André

DÉCEMBRE

V 1	Florence
S 2	Viviane
D 3	F. Xavier <i>49</i>
L 4	Barbara
M 5	Géraud O
M 6	Nicolas
J 7	Ambroise
V 8	Thibaud
S 9	Léocadie
D 10	Romainc <i>50</i>
L 11	Daniel
M 12	Chantal
M 13	Lucie ●
J 14	Odile
V 15	Niron
S 16	Alice
D 17	Gaël <i>51</i>
L 18	Gatien
M 19	Urbain O
M 20	Théophile
J 21	Hiver
V 22	F. Xavier
S 23	Armand
D 24	Adèle <i>52</i>
L 25	Noël
M 26	Etienne
M 27	Jean O
J 28	Innocents
V 29	David
S 30	Roger
D 31	Sylvestre

Zone A : Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers

Zone B : Aix-Marseille, Amiens, Coen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg

Zone C : Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles